

## Notez-le

### BUCHY

#### ✓ Salon de l'habitat

Les membres du comité des artisans et commerçants de Buchy (CACB) organise les 10 et 11 mai un salon de l'habitat, à l'ancien gymnase, route de Forges. En parallèle, une exposition de vieux tracteurs sera présentée aux visiteurs.

#### ✓ Précision

Une erreur s'est glissée dans notre article sur le repas des aînés de Buchy, paru dans *Le Bulletin* du mardi 29 avril dernier. Andrée Roberge, doyenne est âgée de 97 ans et non 95 ans comme indiqué.

### BOSC-ROGER-SUR-BUCHY

#### ✓ Fermeture mairie

La mairie de Bosc-Roger-sur-Buchy sera fermée le vendredi 9 mai.

### ESTOUTEVILLE-ECALLES

#### ✓ Randonnée

Le Club de rando d'Estouteville organiser une randonnée de 8 km est prévue dimanche 11 mai. Départ à 9 h de Saint-Saëns. Renseignements : 06.25.24.27.83.

## mémento

GENDARMERIE :

02.35.34.40.14

POMPIERS : 18

URGENCE MÉDICALE : 15

DÉPANNAGE GAZ :

02.35.94.38.27

AMBULANCES :

Buchy Ambulance :

02.35.34.43.79

TAXI :

Buchy Taxi

tél. : 02.35.34.43.79

Radio-taxis Rouen

agglomération

tél. : 02.35.88.50.50

Taxi Blainville-Crevon

tél. : 02.35.34.43.79

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE

# Budget, taxes, commissions : tout est voté !

C'est la commune de La-Rue-Saint-Pierre qui a accueilli mercredi soir le conseil communautaire du Moulin d'Ecalles. Délégations, commissions, budgets, taxes ont été les principaux points abordés.

Patrick Chauvet, président de la communauté de communes du Moulin d'Ecalles (CCME), l'avait abordé lors de la dernière réunion et l'a rappelé avant de commencer la séance, cette réunion de CCME allait être longue, avec les nombreux points abordés, mercredi dernier. Ce dernier a rappelé en même temps à l'assistance que "le plus difficile reste à faire, il faut désormais mettre les moyens en adéquation". La séance peut commencer avec le premier point concernant les délégations.

### Les délégations

La première délégation concerne le conseil communautaire vers le Président. "Je suis dans la continuité", souligne Patrick Chauvet. Approuvé par les membres de la CCME, le président peut par exemple réaliser des emprunts pour des investissements, passer des contrats d'assurances, gérer l'aliénation des biens, fixer les rémunérations... Le deuxième point approuvé concerne les délégations du président de la CCME vers ses vice-présidents. Ces derniers peuvent ainsi par exemple valider les conventions de compétences, gérer et valider les plans de formation, signer les conventions de stagiaires....

### Les commissions

La CCME est désormais composée de quatre vice-présidents (5 lors des précédents mandats) : Affaires générales, Aménagement du territoire, Attractivité du territoire, et Service à la personne. Afin d'installer les membres dans ces commissions, chaque vice-président a tour à tour pris la parole et présenté les orien-



Patrick Chauvet, président de la CCME, entouré de Céline Maréchal directrice de la CCME et à gauche Edouard de Lamaze, 2e vice président.

tations.

Bruno Léger, 1er vice-président est en charge des affaires générales. "La finance c'est l'interaction avec les autres commissions", souligne le vice-président. Dans les missions à mener : la communication de la CCME (journal et site), la gestion de la voirie, la gestion du patrimoine de la CCME (bâtiments). Mais aussi, dans les années à venir, la mutualisation des communautés de communes et des communes, l'autorisation du droit du sol (l'État tend à ce que les PLU deviennent des PLUI), puis l'instruction des documents d'urbanisme.

Commission affaires générales : Georges Molmy, Pascal Sagot, Eric Avenel, Norbert Cajot, Dominique Alix, Rémy Leroy-Davesne, Jean-Bernard Dupressoir, Fabienne Verhaege, Michèle Vallot, Bernard Corbillon.

Edouard de Lamaze a quant à lui l'aménagement du territoire. Le vice-président rappelle les missions, notamment sur la relation avec le Pays (syn-

dicat mixte), la mise en place du SCOT, les problèmes de circulation, la présence au sein des offices de tourisme de Clères et des Trois vallées. Une réflexion sera menée sur la mise en œuvre d'une politique que peut conduire la CCME sur le plan touristique. Le très haut débit complète à titre provisoire cette commission.

Membres de la commission : Pierre Palenne, Marie-Christine Chanut, Annick Langlois, Jean-Luc Poyen, Chantal Donckele, Léon Levasseur, Jacques Sellier, Denis Leboucher, Eric Chivot, Daniel Chabé, Patrice Nion, Jacques Amedée, Stéphane Vatelier et J.-J. Boutet.

### 400 emplois sur le parc d'activité

Fabrice Otéro, 3<sup>e</sup> vice-président, a à sa charge l'attractivité du territoire. Cette vice-présidence est liée au parc d'activité. Parc qui aujourd'hui a créé 400 emplois. L'objectif est l'extension de ce parc

d'activité. Des demandes d'autorisation restent à obtenir, le recrutement pour la maîtrise d'œuvre, l'aménagement du terrain. La mission sera aussi d'être en capacité d'accueillir les nouvelles entreprises, de créer une relation entre la CCME et ces entreprises.

Ont rejoint cette commis-

sion : Christelle Shoegel, Albert Lecos, François Capet, Joël Savary, Jean Carpentier, Pascal Robinet, J.C Demares, Thierry Auvrey et Daniel Chabé.

Jean-Pierre Carpentier s'occupe des Services à la personne. Le travail de réflexion sera mené notamment sur la gestion, la revalorisation des déchets. Les autres missions seront liées à la culture, les loisirs et le ludisport, la politique du logement et cadre de vie. Le vice-président conclura sa présentation par : "Les commissions sont forces de proposition pour la communauté de communes".

Perrine Serano, Sandrine Bourguignon, Paul Grevet, Guy Pruvost, Eliane Coeffier, Vincent Decorde, Pierre Palenne, Alain Hérichard et Michel Fauvel complète la commission.

Une fois les budgets votés (lire en encadré), les subventions ont été à l'ordre du jour et reconduites.

De notre correspondante  
Stéphanie Calbry-Chion

### ► Taxes en hausse

La réunion s'est poursuivie par les votes des budgets, composé d'un budget principal et de quatre budgets annexes (Locabat, Hôtel d'entreprises, Parc d'activité et la collecte et l'élimination des déchets ménagers). L'ensemble des budgets présentés par Céline Maréchal, directrice de la CCME ont été approuvés. Redevances et taxes ont eux aussi été à l'ordre du jour. Parmi les augmentations : la redevance spéciale (artisans et commerçants) sur les 26 communes progressera de 4 points en 2014. Les coûts de traitements liés à la quantité importante de déchets étant croissante au fil des années, l'augmentation de la TVA conduit à cette augmentation. La redevance des communes progressera de la même façon que la redevance spéciale sur l'ensemble des 26 communes. La taxe d'habitation passe de 4,18% à 4,26%, le foncier bâti de 2,72% à 2,77%, le foncier non bâti de 5,10% à 5,20%, la CFE de 2,30% à 2,33% et la CVAE de 19,32% à 19,36%.

**NOUVEAU  
À BUCHY**

**SN Beguin**

**CASE IH**  
AGRICULTURE



toute l'équipe vous attend pour les  
**PORTES OUVERTES**

les 8, 9 et 10 mai, de 9h à 18h

Un grand nombre de marques vous seront présentées

Un buffet  
vous sera proposé  
chaque jour

1177 Parc d'Activités Cateliers - BUCHY - 02 35 66 09 66